

Optimisez vos impôts : Le dossier travaux inattaquable

Les documents obligatoires pour chaque chantier

- Facture détaillée incluant l'adresse des travaux et la nature précise des prestations
- Détail du coût de la main-d'œuvre et des matériaux
- Numéro de TVA de l'entreprise prestataire
- Preuve de paiement traçable (virement, chèque ou carte bancaire)
- Devis initial signé avec la mention 'bon pour accord'

Durées de conservation selon votre situation

- 3 ans : Travaux d'entretien et d'amélioration (délai de reprise de l'administration)
- 3 ans : Justificatifs de qualification RGE pour les travaux éco-PTZ
- 10 ans : Travaux déduits de vos revenus fonciers (résidence locative)

Pourquoi classer vos justificatifs

- Majoration du prix d'acquisition pour réduire l'impôt sur la plus-value immobilière à la revente
- Justification des crédits ou réductions d'impôt (transition énergétique, aide à la personne)
- Preuve de conformité pour les travaux d'accessibilité (inclure certificat médical ou justificatif d'invalidité si nécessaire)

Méthode d'organisation recommandée

- Créer un dossier dédié (physique ou numérique) par chantier
- Regrouper systématiquement : devis signé, facture acquittée et preuve de virement
- Archiver les certificats de qualification RGE pour les travaux de rénovation énergétique